Case
FRC
4786

LETTRE

D'UN PROVINCIAL,

DEPUTÉ AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX,

SUR

LE COSTUME DE CÉRÉMONIE.

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LETTRE
D'UN PROVINCIAL,
DÉPUTÉ AUX ETATS-GÉNÉRAUX,
SUR
LE COSTUME DE CÉRÉMONIE.

En vérité, mon ami, je crois que l'on ſe propoſe de nous rendre un objet de riſée, en nous faiſant paroître ici dans un équipage tout-à-fait groteſque. Délégués par la nation pour exercer en ſon nom le pouvoir légiſlatif, une loi ridicule & bizarre nous eſt impoſée en arrivant. On gêne, on maîtriſe nos goûts & nos volontés dans le choix d'un habit; ce qui me fait craindre que bientôt l'on ne veuille maîtriſer auſſi nos penſées & nos paroles. Un je ne ſais quel *grand-maître* des puérilités de la cour, a prétendu s'ériger en légiſlateur de nos bas & de nos

culottes. Je laiſſe à l'écart ce que preſcrit au clergé ce *Solon* d'antichambre. Quant à MM. de la nobleſſe, il les revêt d'un *habit à manteau d'étoffe noire de la ſaiſon*; il décore ce manteau d'*un parement d'étoffe d'or*; puis il leur donne *veſte analogue au parement du manteau*, *culotte noire*, *bas blancs*, *cravate de dentelle*, *chapeau à plumes blanches*, *retrouſſé à la Henri IV*, ſans oublier les *boutons d'or*. Il eſt vrai qu'il n'a pas jugé *néceſſaire* d'en attacher à tous les habits. Voilà les héros de la ſcène; voici des perſonnages un peu moins brillans. *MM. les députés du tiers-état porteront* (car ainſi plaît à M. le grand-maître) *habit*, *veſte & culotte de drap noir*; leurs *bas* ſeront pareillement *noirs*. Ce n'eſt pas tout: M. le grand-maître a cru devoir rogner les *boutons & les ganſes* de nos chapeaux; &, après nous avoir lié le cou avec *une cravate de mouſſeline*, il a fini par affubler nos épaules d'*un manteau court*.

Ce qu'on nous ordonne là eſt fort ſot &

fort minutieux, a dit quelqu'un de nous; mais, après tout, pourquoi ne le ferions-nous pas ? — Pourquoi ? parce qu'on nous ordonne de le faire.

— Pourvu que nous puissions établir une bonne constitution, qu'importe que nous soyons vêtus de noir ou de blanc ? — Cela importe peu, j'en conviens ; mais il importe beaucoup qu'en effet nous donnions à la France une bonne constitution ; &, pour parvenir à cet objet desiré, il importe sans doute, & plus qu'on ne pense, que dès le premier pas nous annoncions le sentiment de nos droits & de notre dignité, que nous fassions connoître à M. le marquis de B.... que c'est à lui d'exécuter nos loix, & non pas à nous d'obéir à ses caprices ; il importe qu'une distinction marquée dans le costume, annonçant perpétuellement aux yeux une distinction réelle ou apparente d'intérêts, &imposant pour ainsi dire aux individus des différents ordres l'obligation d'opiner moins d'après leur

cœur que d'après leur uniforme, ne vienne point diviſer des hommes, qui ne peuvent avoir de force que par leur union; il importe qu'un laboureur ne ſoit pas condamné à ſe dépouiller de ſes vêtemens ordinaires, vêtemens reſpectables, parce qu'ils ſont preſque toujours un gage aſſuré des mœurs & de la vertu, pour prendre l'habit (j'ai preſque dit la livrée) d'une claſſe particulière de gens de cour, habit mépriſé, parce que trop ſouvent il ſuppoſe & il cache tous les vices de la baſſeſſe; il importe enfin qu'une aſſemblée, en qui repoſent les deſtins de la nation, il importe, dis-je, qu'une telle aſſemblée, toujours grave, toujours majeſtueuſe, toujours ſupérieure à l'influence des préjugés, ne ſe laiſſe point aſſervir à des petiteſſes, ne ſe laiſſe point dominer & dégrader par l'étiquette, ne ſe laiſſe point traveſtir en une maſcarade indécente, mais s'occupe en tout & partout du ſoin de mériter les hommages & le reſpect de tous les citoyens, afin de

mériter plus ſûrement un jour leur reconnoiſſance.

J'ignore ſi MM. les nobles auront l'imbécile orgueil d'étaler par obéiſſance un manteau faſtueux, & de ſe parer publiquement des marques pompeuſes de leur ſervitude; j'ignore même ce que feront mes co-députés du tiers. Pour moi, je l'ai réſolu; je conſerverai & mon habit, & mon caractère, & ma liberté; même, ſi j'étois curé, plutôt que de me conformer aux ordres de M. le grand-maître, je quitterois je crois ma ſoutane.

Adieu, mon ami; ſi je voulois te faire part de toutes les ſottiſes de ce pays-ci, j'aurois trop de choſes à t'écrire.

A Verſailles, ce premier Mai.